

Un béguinage bientôt au cœur de la commune



Entretien avec M. Delbruel, maire de la commune

Élu maire depuis le mois de mars dernier après avoir exercé les fonctions de premier adjoint lors du précédent mandat, M. Delbruel nous présente aujourd'hui un projet qui lui tient particulièrement à cœur : la création d'un béguinage au sein de la commune.

des travaux ont été réalisés et la livraison du projet est prévue pour la fin de l'année 2026. »

Comment les personnes intéressées peuvent-elles obtenir davantage d'informations ?

« Trois réunions d'information ont déjà été organisées, avec notamment la visite d'un logement en cours de réalisation. Les personnes souhaitant en savoir plus ou manifester leur intérêt peuvent directement se rapprocher de la mairie. »

Quelles sont les valeurs portées par ce projet ?

« Nous souhaitons que notre commune continue de défendre des valeurs de solidarité et de proximité. Ce béguinage permettra non seulement de rompre l'isolement, mais aussi d'offrir un cadre de vie agréable et adapté, au plus près des commodités. »

Nous remercions M. le Maire d'avoir pris le temps de présenter ce projet aux habitants de la commune. Ce futur béguinage, porteur de belles valeurs humaines et de solidarité, contribuera sans aucun doute au bien-vivre de nos aînés.

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous présenter ce projet de béguinage ?

« Il s'agit de la construction de logements destinés aux personnes de plus de 60 ans souhaitant vivre de manière autonome dans un environnement convivial, proche des commerces et des services de proximité. Ce projet vise également à favoriser le lien social et à lutter contre l'isolement. »

Comment est née l'idée de ce projet ?

« Nous connaissions déjà ce type de lieu de vie grâce à d'autres expériences menées dans différentes communes. Par ailleurs, plusieurs habitants nous avaient fait part de leur intérêt pour ce mode d'habitat. Il nous a donc semblé naturel de chercher une solution répondant à leurs besoins. Nous avons ainsi pris contact avec une association spécialisée dans la mise en place de ce type de projet. »

Où seront situés ces futurs logements ?

« Le béguinage sera implanté rue des Jardins, à proximité immédiate du centre-bourg. Cet emplacement a été choisi afin de permettre aux futurs résidents de bénéficier facilement des commerces, des services et des animations de la vie locale. »

Quel type de logements sera proposé ?

« Le projet comprendra 13 logements : des T2 et des T3, ainsi qu'un studio d'immersion permettant aux personnes intéressées de découvrir ce mode de vie avant de s'engager définitivement. Une salle commune sera également aménagée afin de favoriser les moments de convivialité entre résidents, ainsi qu'un jardin partagé. »

Où en sont les travaux aujourd'hui ?

« Le chantier a débuté à la mi-2025. À ce jour, environ 80 %